

Ratio Knock-Out Forward (RKOF)



Une solution sur mesure pour optimiser votre taux de change

Ce qu'il faut savoir sur le RKOF

Un ratio knock-out forward (RKOF) est un contrat à terme structuré qui vous permet, grâce à l'effet de levier et à l'utilisation d'une barrière knock-out, de bénéficier d'un meilleur taux de change qu'avec les opérations à terme traditionnelles. Le titulaire d'un RKOF peut ainsi acheter (ou vendre) une monnaie contre une autre en procédant à une série régulière de transactions à un cours inférieur (ou supérieur) au cours à terme tant que la barrière knock-out n'est pas touchée pendant la durée du RKOF. Si la barrière knock-out est atteinte ou franchie durant la période d'observation du RKOF (événement knock-out), l'ensemble du produit est résilié et aucune autre transaction n'est effectuée.

Vos avantages en un coup d'œil

- Vous négociez à un taux défini à l'avance pour chaque date d'échéance.
- Le prix d'exercice du RKOF est plus intéressant que le cours à terme (et que le cours au comptant) au moment de l'exécution.
- Aucune prime ne doit être versée (stratégie zéro coût).
- Plus de 80 paires de devises et de métaux précieux sont disponibles.
- Nos spécialistes structureront la solution pour répondre au mieux aux besoins de votre entreprise.

Risques potentiels

- Risque knock-out (KO): si la paire de devises atteint ou franchit la barrière KO durant la période d'observation, l'ensemble de la structure sera immédiatement résilié.
- Le montant notionnel dépend du cours du marché à chaque date d'échéance (levier).
- Si vous souhaitez clôturer ou restructurer le RKOF, cette opération peut entraîner des coûts ou des gains en fonction des conditions du marché.

Fonctionnement

Pour créer un RKOF, vous devez définir les éléments suivants:

- Paire de monnaies
- Périodicité/durée
- Notionnel et utilisation du levier
- Prix d'exercice et niveau de la barrière KO

Exemple pour un vendeur (société exportatrice)

Cours de change



— Strike (prix d'exercice)

... Barrière knock-out

À titre d'illustration uniquement

À chaque échéance, trois scénarios sont possibles: exemple pour le vendeur d'une paire de monnaies (p. ex. société exportatrice).

Scénario 1 – Si aucun événement knock-out ne survient et la paire de devises se situe sous le prix d'exercice, vous vendez le notionnel au prix d'exercice.

Scénario 2 – Si aucun événement knock-out ne survient et la paire de devises se situe à un niveau égal ou supérieur au prix d'exercice, vous vendez le notionnel soumis à l'effet de levier au prix d'exercice.

Scénario 3 – Si la paire de devises atteint ou franchit la barrière knock-out, le RKOF est immédiatement résilié et ne peut plus faire l'objet de transactions.

CREDIT SUISSE AG

International Trading Solutions

Uetlibergstrasse 231

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Les transactions de gré à gré («OTC») sont des produits dérivés complexes qui ne sont ni standardisés ni titrisés. Ils sont négociés et échangés hors Bourse. Les transactions de gré à gré ne sont pas réglées par le biais d'une chambre de compensation et n'ont pas de marché secondaire. Elles peuvent comporter un risque important. Ils sont de ce fait uniquement destinés aux investisseurs avertis, en mesure d'appréhender et d'assumer tous les risques qui en découlent. La valeur des produits dépend du développement de la valeur de l'actif sous-jacent et de la solvabilité des parties, qui peuvent évoluer au cours du cycle de vie des produits. Une société du CS peut participer à d'autres transactions liées à tout sous-jacent des produits susmentionnés. Ces éventuelles transactions ne sont pas mentionnées dans le présent document. Les dispositions à caractère obligatoire de toute transaction seront définies dans les contrats et les confirmations spécifiques OTC. Vous pouvez vous adresser à votre Relationship Manager, qui vous fournira des informations complémentaires concernant ces produits (p. ex. l'intégralité des conditions). En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur.

Copyright © 2019 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Contactez-nous

FX Sales Corporate & Institutional Clients

mailbox.dz@credit-suisse.com

credit-suisse.com/devises

Zurich	+41 44 656 68 78*
Bâle	+41 61 279 65 00*
Genève	+41 22 394 81 55*
St-Gall	+41 71 226 61 80*
Lugano	+41 91 802 64 00*

* Les numéros de téléphone de vos correspondants vous seront communiqués. Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés aux fins de sécurité et de formation. En nous appelant, vous reconnaissez accepter cette pratique commerciale.